



Facture avec échelonnement ou d'acompte par Stripe

Par Redjack, le 17/10/2024 à 17:20

Bonjour à tous,

J'ai une nouvelle question concernant les factures d'acompte

Si j'ai bien compris, comem je propose des paiements échelonnés tout le long de mes prestations d'accomapgnement plutôt qu'un paiement en une fois au début, je dois générer des factures d'acompte à chaque paiemetn mensuel

Pour l'instant, j'émetts une facture à l'achat en notant les dates des paiements automatiques Stripe. en précisant que c'est un échelonnement. Mon AGA m'indique que à la rigueur je peux faire comme ça

Mais je m'interroge si je peux continuer ainsi, si plutôt qu'un paiement en une fois au début, je propose déchelonner, si ainsi je me retrouve sur un cas d'acompte...

Autre question qui en découle :

Les clients valident un lien Stripe, qui leur émet une facture à chaque prélèvement, je ne peux pas l'empêcher, mais depuis peu je pourrais la personnaliser sauf le numéro qui ne peut pas suivre mes numéros

Est-ce que ces factures d'acompte Stripe peuvent remplacer mes factures d'acompte même si les numéro ne correspondent pas à mes factures perso ? Ma dernière facture récapitulative pourrait rappeler ces numéros

Ou je dois générer moi-même mes factures d'acompte en indiquant au client de ne pas tenir compte de celles de Stripe ?

Merci beaucoup